

Le ministre a signalé que pour les abonnés à ces journaux, cette hausse était minime. Toutefois, nous ne devrions pas, je pense, considérer cela comme un seul chef de dépense. Chaque augmentation sur chaque article par rapport aux coûts à la consommation et les taux d'intérêt que les cultivateurs devront payer maintenant, contribuent à la hausse globale de l'indice du coût de la vie. Cela le fait monter en flèche. Il ne s'agit pas d'un seul chef de dépense. Nous devons tenir compte de la somme globale de toutes ces petites hausses.

Je demanderais encore une fois au ministre de nous dire, lorsqu'il répondra plus tard à nos observations, si les chemins de fer ont été écartés de propos délibéré de l'octroi des contrats pour le transport du courrier ou s'ils ont demandé d'en être exemptés. On pourrait sûrement répondre à cette question lors de l'étude d'un des articles dont nous sommes saisis.

[Français]

M. La Salle: Monsieur le président, je profite de l'occasion pour dire, à mon tour, quelques mots sur un bill aussi important et aussi contesté.

Je suis convaincu qu'il ne plaît pas au ministre des Postes de diriger une attaque aussi délicate et aussi difficile contre des électeurs canadiens. Je comprends parfaitement bien que le ministre a hérité d'un poste, d'une tâche très difficile. Je veux bien sympathiser jusqu'à un certain point avec lui. Je me demande même si les agissements du gouvernement précédent, qui ne s'est pas préoccupé de la commission présidée par le juge Montpetit, ne causent pas au ministre actuel des difficultés grandissantes.

J'imagine qu'il n'est pas encore trop tard, cependant, pour demander au ministre de faire preuve d'une meilleure compréhension et, au nom du bon sens, je pense que nous pourrions, à ce stade de l'étude du bill, réussir à gagner certains points, dans l'intérêt du public.

J'ai constaté, cet après-midi, que les députés ministériels se réjouissaient et applaudissaient ardemment à la défaite de l'amendement. Je suis cependant convaincu que tous les députés ne veulent pas imposer aux petits contribuables des augmentations aussi considérables. Il est entendu que, sur certains points, le ministre a parfaitement raison mais, par contre, je me demande comment on peut généraliser des augmentations aussi fortes que celles qu'il propose.

[M. Rynard.]

Je n'ai pas encore reconnu que la rentabilité doit primer la qualité des services que le ministère des Postes doit rendre à la population. Je pense que, dans différentes administrations, on accepte qu'un département en particulier accuse des déficits qui seront comblés par d'autres départements ou à même le fonds du revenu consolidé.

J'imagine que le ministre des Postes (M. Kierans) doit d'abord considérer les services à rendre à la population, avant de songer à rendre ce ministère rentable. De la façon dont il présente le bill, le ministre actuel ne considère que la rentabilité de son ministère et je me demande s'il a bien raison. Je comprends qu'il est habitué à la manipulation des chiffres et s'y connaît dans les domaines où l'on parlait piastres, mais je voudrais assurer le ministre qu'il n'est pas aussi simple qu'il le pense, pour les Canadiens, de comprendre l'importance d'une augmentation.

Je ne puis m'empêcher de défendre à mon tour la position des hebdomadaires, puisque nous avons l'avantage d'avoir, dans ma circonscription, quatre hebdomadaires très bien organisés qui rendent d'immenses services à la population. Je suis bien d'accord avec le député qui disait hier que ces hebdomadaires rendent encore des services supérieurs à ceux de la télévision et que ce bill, une fois adopté, serait de nature à nous enlever un certain nombre d'hebdomadaires, ce qui serait malheureux. Au nom de ces hebdomadaires, tant de ma circonscription que du pays tout entier, j'espère que le ministre aura le bon sens de reviser son attitude et de considérer particulièrement cette classe de courrier qui est absolument nécessaire à la bonne information de toutes les régions.

J'aurais voulu, il n'y a pas tellement longtemps, obtenir une réponse du ministre, lorsque je lui ai demandé si, étant donné que le samedi était d'après les renseignements obtenus la plus mauvaise journée pour supprimer le service postal, on avait songé à une autre journée. Je voudrais bien, s'il ne l'a pas déjà fait, demander au ministre d'y songer. J'imagine que le mercredi, par exemple, qui est en plein milieu de la semaine, ferait moins de tort à tout le monde. Je ne dis pas que cela ferait l'affaire de tout le monde, mais j'ai l'impression qu'une journée au milieu de la semaine serait plus acceptable par tout le monde. Je fais cette suggestion parce que je pense que tous les membres de l'opposition ne devraient pas se contenter de dire non pour le simple plaisir de la chose, mais qu'ils devraient essayer de proposer de temps à autre une solution de rechange. J'ai pensé à cette suggestion et, d'après les discussions que j'ai eues avec beaucoup de gens, il semble qu'une journée au